

Présentation des membres du conseil

Présents

- Mmes CHEVRIAUX Céline, GARCIA Catherine, MATHIS Claire, DELAHAYE Laurie, ANGOT Aurélie, Mr RIBEYROLLES Luc, enseignants
- Mr SARRUT Paul, Maitre G RASED,
- Mmes MASTRANTUONO Violène, EL FATHI Cécile, GOURMELON Agnès, parents d'élèves délégués élus.
- Mr NOEL Bastien, Mme GADET Florence, élus Mairie
- Mmes POURSEL Chantal, BANES Peggy, BOUIROU Sandra, ATSEM.

Excusés : Mme HUMBERT, Inspectrice de l'Education Nationale

Mme OTTOLINI Gaële, maitresse E RASED

Mr FAROLDI David, responsable enfance-jeunesse mairie d'Aniane

Résultats des élections des parents d'élèves délégués

Taux de participation : 37 %

Inscrits : 175

Votants : 65

blancs ou nuls : 2

Rôle du conseil d'école

- Durée 2 h, trois fois par an
- Vote le règlement intérieur de l'école (déjà fait en juin, mais à revoter avec les nouveaux membres)
- Se réunit trois fois par an (20 octobre, 23 mars, 8 juin) à 18h
- Présente le projet d'école
- Parle des différents projets des classes
- Organisation du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés) :
 - un maitre G qui travaille sur les difficultés de comportement avec les enfants → Paul SARRUT
 - un psychologue scolaire → Thierry DERVEAUX (qui peut être contacté directement par les parents)
 - une maitresse E qui travaille sur les difficultés scolaires des enfants → Gaële OTTOLINI

Mr SARRUT explique qu'il y a 6 maitres E, 1 maitre G sur la circonscription. Il tourne lui sur 10 écoles environ.

Vote du règlement intérieur

Identique à l'année précédente. Conforme au règlement départemental de 2013. Ce règlement départemental est disponible dans le porte vue dans mon bureau ou bien sur internet sur le site de l'inspection académique, à l'adresse :

<http://www.ac-montpellier.fr/sections/ia34/vie-eleve/reglement-departemental>

Inchangé, voté à l'unanimité.

Rythmes scolaires

L'équipe souhaitait que soit organisé un vote lors du conseil d'école. La mairie a indiqué qu'une réunion était prévue pour novembre, et qu'ils souhaitaient attendre que les parents aient des éléments pour pouvoir voter en connaissant les conséquences qu'un changement ou un maintien des rythmes actuels pouvaient impliquer. Les parents ont eux aussi préféré ne pas voter sans avoir tous les éléments. La décision de ne pas voter est donc commune entre mairie et parents. Un conseil d'école extraordinaire peut être convoqué en cas de besoin.

Pour la rentrée 2017-2018, la mairie a décidé de rester à 4 jours et demi.

Pour la suite, l'objectif est de connaître un peu plus précisément ce que vont faire les communes voisines, ce qu'on a le droit de faire (rythmes différents maternelle/élémentaire ?), impacter sur les vacances scolaires ?

Lors du passage aux 4,5 jours, il y a eu un fond d'aide de l'Etat, qui risque de ne pas être pérennisé. De plus, le gouvernement a décidé d'arrêter les contrats aidés.

La mairie souhaite donc que cette année permette le temps de la réflexion pour parler des rythmes avec les différents acteurs (associations, parents, mairie, écoles, ...) : une réunion publique est organisée le 17 novembre.

A la suite, un sondage sera proposé aux parents. Une décision finale serait souhaitable avant fin année civile ou début 2018.

I. Mise en place du conseil d'école

Répartition des effectifs : 92 enfants aujourd'hui, 93 pour la rentrée de Toussaint.

PS-MS : 23 enfants → 11 PS et 12 MS avec Céline CHEVRIAUX et Florence HUET/Aurélie ANGOT (ATSEM : Sandra BOUIROU)

PS-MS : 23 enfants → 11 PS et 12 MS avec Catherine GARCIA et Laurie DELAHAYE (ATSEM : Peggy BANES et Camille COLLADOS le mardi)

PS-GS : 23 enfants → 6 PS et 17 GS avec Claire MATHIS et Florence HUET/Aurélie ANGOT (ATSEM : Elisabeth BRABANT, en arrêt maladie. Actuellement, Johée le matin sauf mercredi) + 1 enfant à la rentrée de Toussaint

PS-GS : 23 enfants → 7 PS et 16 GS avec Luc RIBEYROLLES (ATSEM : Chantal POURSEL et Camille COLLADOS les jeudis après-midi et vendredis)

Subventions : 27 € par enfant pour les sorties (prévisionnel des sorties envoyé à la mairie)

47 € par enfant pour les fournitures scolaires

6,5 € par enfant pour les cadeaux de Noël (1 livre par enfant)

650 € alloués pour le spectacle de Noël (coût : 600 € cette année)

Puis, ponctuellement, hors dotation, achat de matériel nécessaire et/ou pour remplacer du matériel ancien (vélos, bancs, machine à laver, lits, ...)

Prévision d'effectif a été demandée par l'IA (avant le 8 octobre) : déclaré 93 enfants pour la rentrée prochaine (34 PS, 35 MS, 24 GS). Depuis, un enfant est arrivé, donc, 94 à ce jour.

II. Aménagement, hygiène et sécurité

Les petits travaux sont faits peu à peu. Nous remercions la mairie. Les travaux sont faits hors temps scolaire.

Chaque demande de travaux est envoyée par mail à Mme Florence Gadet et à M. David Faroldi qui centralise et met les travaux sur la dropbox. Mme Gadet fait ensuite le point avec les services techniques.

Les réparations concernant la structure de la cour sont très longues. La mairie explique que c'est maintenant la société Kaso qui doit réaliser la maintenance. Elle devrait intervenir après les vacances.

Nous avons de fréquents problèmes d'internet, les câbles étant visiblement en trop mauvais état. Un devis a été demandé pour la remise en état du réseau internet pendant les vacances de Toussaint. Mr SARIO continue la maintenance.

Aménagement :

Merci pour le vidéoprojecteur (installé et en fonctionnement dans la classe n°2 cette année).

Le rack à vélo a été commandé et sera installé prochainement.

Investissement : des filets au fond de la cour couvreraient trop cher, nous demandons un vidéoprojecteur pour une autre classe (avec bras de fixation) et écrans pour toutes les classes équipées pour l'année prochaine (cf doc envoyé sur investissement demandé)

S'il y a des ordinateurs à récupérer dans des entreprises de parents ou autres, nous sommes preneurs...

Des chiens peuvent effrayer les enfants devant l'école. Nous demandons ce que l'on pourrait faire pour qu'ils ne soient pas à portée des enfants.

De notre côté, nous avons investi dans des sacs et cadenas pour les ballons neufs que nous avons achetés.

Hygiène : Entreprise privée Cleaning Bio qui fait le ménage dans l'école maternelle. Les 2 personnes qui travaillaient jusqu'à présent s'arrêtent. Actuellement, une remplaçante intervient.

La fouine serait certainement encore présente dans le plafond.

Sécurité :

Entretien régulier des vélos, trottinettes qui deviennent dangereux pour la sécurité des enfants : les bouchons aux guidons sont à vérifier régulièrement, il faut actuellement les remplacer car certains laissent voir le fer... Nettoyage des feuilles.

Exercice d'évacuation a été fait lundi 3/10/17. Evacuation rapide et calme (2 minutes 20), en présence des pompiers.

Exercice PPMS : effectué le mercredi 4 octobre 2017. Nous avons choisi de fuir cette fois. Nous sommes tous partis par le chemin de derrière l'école, vers le plateau sportif puis, en longeant la rivière, vers la mairie principale. En environ 19 minutes, nous étions tous assis dans le hall de la mairie, au centre du village, sans passer par les rues (en restant "cachés"). Il nous manque des clés du portillon et du portail près du vieux gymnase. Dans l'idéal, il en faudrait une par classe.

Vigipirate : Rappel aux parents d'élèves : éviter les attroupements devant l'école, ne pas stationner devant, être vigilants concernant les sacs abandonnés, ...

ATSEM : Pour la stabilité avec les PS, 3 ATSEM dans une même classe était compliqué, Chantal a donc décidé de venir travailler le jeudi matin.

Le fait de ne pas remplacer Babeth à temps complet est difficile à gérer, les après-midis seuls et les mercredis sont lourds.

II. Fonctionnement de l'école : Evénements et projet d'école

Coopérative scolaire : cahier des comptes à disposition, nous commençons l'année avec environ 4300 €.

Nous avons acheté des jeux (200 €), des cadenas et filets pour protéger nos ballons, ... Aujourd'hui, nous sommes à environ 3100 € mais ça évolue.

Compotes : nous recyclons les gourdes de compotes depuis 2016. Sur l'année civile 2016, cela nous a rapporté 70 €,

sur l'année 2017, nous sommes à 70 € pour l'instant.

APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) : se fait entre 13h15 et 13h35, presque tous les jours, suivant les classes et les enfants.

Projet d'école LANGAGE (Différents avenants)

Refait en fin d'année dernière, mais toujours dans le même thème principal : maîtrise de la langue orale, avec différentes actions envisagées car beaucoup axé sur le langage à travers les jeux (mathématiques et jeux de société en alternance, car ce sont davantage les MS et GS qui participent au projet en décrochage pendant la sieste des PS), nous envisageons de reprendre sur les jeux mathématiques cette année afin que les enfants qui étaient en PS il y a deux ans puissent participer plus activement au projet. Nous aurons donc besoin de parents qui viennent nous aider régulièrement en période 3.

Projet USEP : USEP = Union Sportive de l'enseignement du premier degré de l'Hérault. Maternelle : correspondance entre 2 ou 3 classes. Les enseignants organisent 2 à 3 rencontres dans l'année.

- PS-MS Céline et Cathy : Correspondent ensemble avec 1 classe de MS-GS de Montpeyroux 09/02 à Aniane, 4/05 à Montpeyroux, + EPS et Litt le 13/04 à Vailhauquès
- PS-GS Luc et Claire correspondent ensemble avec la classe de PS-MS-GS de Puéchabon, le 16 février à Aniane, le 11 mai à Puéchabon, le 9/04 à Vailhauquès

Sport, mais aussi : communication (correspondance), d'autres compétences, rencontre d'autres enfants, d'autres lieux, ... Représente environ 600 € d'affiliation cette année pour l'école entière + payer 1 bus (entre 200 et 300 €) pour une des rencontres. 2 bus sont payés, les autres sont à notre charge. Ils peuvent nous prêter du matériel sportif, ...

Projet CHORALE : Tous les MS et GS de l'école participent à une chorale toutes les semaines, le mercredi. Nous pensions faire une représentation pour des chants de Noël à la maison de retraite, pour égayer un peu en cette période festive.

Projet musique : pensé et rédigé en juin, mais nous n'avons pas eu de réponse, ni positive, ni négative. Depuis le conseil d'école, nous avons eu une réponse positive. Le projet a été accepté pour le deuxième semestre.

Pour cette première période, nous nous sommes organisés pour le lundi après-midi, car nous devons surveiller la sieste. Du coup, il ne reste que 2 enseignants qui doivent s'occuper de tous les MS et GS. A tour de rôle, Luc prend un groupe en chorale et moi, je garde un groupe dans la cour en ouvrant la cabane à jouer.

Bibliothèque : Toutes les classes accèdent à la bibliothèque. Tous les 15 jours, nous avons un créneau le lundi matin et le jeudi matin. Les GS peuvent emprunter des livres, mais il n'y a pas assez de fond pour que les MS et les PS le puissent aussi. Les classes de PS-MS y vont 1 fois par mois.

Spectacle de Noël : prévu le vendredi 22 décembre, veille des vacances. Matin, à 10 h00, spectacle "Le grenier aux étoiles" (Compagnie La part d'Eole), avec les grands de la crèche et Puéchabon.

Merci à la mairie de faire le noir dans la salle pour le spectacle.

Nous demandons à la mairie s'il est possible d'organiser le goûter l'après-midi, gouter de Noël offert par la municipalité, suivi de l'arrivée du Père-Noël qui amènera les cadeaux aux enfants. Appel aux parents pour aider à l'emballage des cadeaux dès que nous les recevrons.

Nous remercions la mairie pour ce geste (gouter + cadeaux). Y aura-t-il un sapin comme les années précédentes ? Qui pourra faire le Père Noël ? 14H30.

Cabane à jouer : Tous les lundis après-midi pour le moment (certaines semaines, annulé à cause de la pluie). Nous avons eu l'autorisation par l'IEN de faire un temps d'animation pédagogique avec Vassilia de la compagnie des jeux (des heures de formation qu'elle devait à la mairie).

Les parents peuvent ramener des choses qui ne leur servent plus pour renouveler le matériel de la cabane. Une convention a été signée avec le recyclage du lodévois pour renouveler également le matériel.

Sortie de fin d'année : Toutes les classes iront au Seaquarium du Grau du Roi le vendredi 1 juin (2 bus).

ENT : Tous les enseignants ont expliqué en réunion de rentrée la façon de naviguer sur le site, ce que l'on pouvait y trouver, ... Les enseignants auront 3 h d'animation pédagogique également cette année sur l'ENT.

Bonne nouvelle pour la mairie : c'est moins cher cette année. 50 €/école/an au lieu de 1,5€/enfant/an.

Fête des écoles :

Prévue le vendredi 29 juin.

Fête commune avec l'élémentaire.

De 17h à 19h : jeux de kermesse, avec vente de boissons et gateaux préparés par les parents

soirée : repas partagé

Somme récoltée : partagée au pro rata du nombre d'enfants entre la maternelle et l'élémentaire.

L'an dernier, la somme totale récoltée a été de 1025 € répartie : 850 € tombola (avec 120 € d'achat, donc, 730 € de bénéfice) et 275 € de la vente des boissons et gateaux durant les jeux. Merci à tous.

Questions diverses :

Parents :

- Les parents souhaitent revenir sur le problème des ventilateurs en juin dernier. 2 ventilateurs ont été achetés par la mairie pour l'école maternelle, 4 pour l'école élémentaire. La mairie a demandé un devis pour une climatisation portable, mais cela coûterait trop cher de tout climatiser.
- Journée portes ouvertes : cette année, beaucoup de classes ont fait leur réunion de rentrée en même temps, ils proposent de séparer les journées portes ouvertes entre maternelle et élémentaire.
- Le passage sur le pont quand on se gare au St Laurent est dangereux : la mairie explique que des travaux de sécurisation sont prévus (l'été prochain?)

Mairie :

- Réunion publique sur les rythmes scolaires est prévue le 17 novembre.

Présidente : Mme CHEVRIAUX

Secrétaire : Mme GARCIA